



VILLE DU BOUSCAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20160126-190116-6-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES ADMINISTRATIFS exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2016

Publication : 26/01/2016

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 6 :

AGENDA 21 : ELABORATION DE
L'ACTE 2 – 2017/2020

Séance ordinaire du 19 Janvier 2016

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 19 Janvier 2016

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 27

Absent : 0

Excusés : 8

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Nancy TRAORE, Maël FETOUH, Pierre CATARD, Claire LAYAN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Emmanuelle ANGELINI (à MME DUPIN), Géraldine AUDEBERT (à MME MONIER), Emilie MACERON-CAZENAVE (à M. LAMARQUE), Bernadette HIRSCHWEIL (à M. MARC), Sébastien LABAT (à M. BLADOU), Gloria QUETGLAS (à M. FETOUH), Grégoire REYDIT (à MME FOSSE), Pascal BROQUAIRE (à MME LAYAN)

Absent :

Secrétaire : Philippe FARGEON

DOSSIER N° 6 : **AGENDA 21 : ELABORATION DE L'ACTE 2 – 2017/2020**

RAPPORTEUR : Gwenaël LAMARQUE

En 2009, la Ville du Bouscat s'est inscrite dans une démarche de développement durable avec l'élaboration de son agenda 21. Cette démarche a permis de décliner un 1er projet de territoire pour le développement durable construit autour d'un diagnostic partagé, d'une stratégie et d'un programme d'actions. Depuis 2012, la Ville concrétise les 52 actions ainsi adoptées et a été reconnue, à ce titre, Agenda 21 local France par le ministère de l'écologie en février 2013.

Cet acte 1 arrivant au terme de sa programmation, une phase de bilan/perspectives a été enclenchée avec l'objectif d'une présentation du 2^{ème} programme d'actions en Conseil Municipal début 2017. La feuille de route sur 2016 s'articule autour d'une démarche évaluative participative et des premières orientations pour l'acte 2.

La démarche 2016

Le travail qui sera mené s'inscrit pleinement dans les 5 principes déterminants de démarche préconisés par le ministère : l'évaluation des résultats et des méthodes, l'amélioration continue des actions, l'association des parties prenantes, le pilotage et la transversalité. Les élus, agents, responsables de services mais aussi les acteurs locaux, partenaires et citoyens seront consultés et des ateliers de co-construction seront proposés. Les différents événements municipaux en faveur du développement durable (Fête des jardins, Semaine européenne, animation du Bois), confortés par l'ouverture de la Maison de la vie éco-citoyenne permettront d'enrichir les échanges.

> L'annexe 1 présente le schéma méthodologique prévu pour 2016.

Le cadrage

Le 1^{er} programme d'actions, conçu à partir de 4 axes stratégiques et de 17 objectifs a permis d'agir de manière transversale sur les différentes finalités du développement durable : la lutte contre le changement climatique, l'épanouissement des êtres humains, la cohésion sociale, la production responsable et la préservation des ressources et de la biodiversité. Un premier bilan interne a été réalisé et sera synthétisé dans le prochain Rapport de développement durable qui sera présenté en mars 2016. Ce bilan permet d'orienter le futur acte 2 et de donner quelques éléments de cadrage stratégique sur le mode de gouvernance de l'Agenda 21, les champs à investir (en renforçant notamment les dimensions sociales, économiques et tournées vers la jeunesse) et la mobilisation de tous.

L'autre orientation majeure est l'engagement pris par la Ville en faveur de la responsabilité sociétale. Une évaluation sera menée par l'Afnor en mars 2016 ; elle permettra d'identifier comment la Ville du Bouscat, en tant qu'acteur de la société investit les champs du développement durable et de la responsabilité sociale, dans une approche de transparence et de gouvernance participative. A ce titre, une présentation de la RSO, par l'Afnor, sera proposée lors d'un prochain Conseil Municipal « privé » le **MARDI 9 février à 18h30 à 20h.**

> l'annexe 2 présente le schéma de cadrage

L'action de la Ville du Bouscat s'inscrit dans d'autres démarches territoriales ; la 2^{ème} génération de l'Agenda 21 de Bordeaux Métropole est par exemple en cours d'élaboration à laquelle la commune participe activement.

Le contexte national et international, marqué entre autres par :

- l'adoption des 17 Objectifs mondiaux de Développement durable pour mettre fin à la pauvreté, la lutte contre les inégalités et injustice et faire face au changement climatique, par l'ONU* en 2015,
- la signature par la FAO** de la Charte de Milan 2015 sur la capacité alimentaire, qui estime que la nourriture est disponible en quantité suffisantes sur la planète et que les 222 millions de tonnes jetées chaque année par les consommateurs des pays riches représenteraient la quasi totalité de la production alimentaire de l'Afrique sub saharienne,
- l'accord mondial de la COP21 sur le changement climatique,
- le vote de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte française (LTECV) en août 2015,

rend l'action des acteurs publics d'autant plus nécessaire et essentielle pour un partage collectif des objectifs à atteindre.

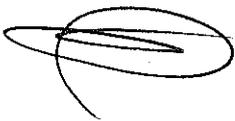
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR**

Article unique : Autorise M. le Maire à entreprendre toutes les démarches partenariales et contractuelles pour mener cette démarche et solliciter les co-financements, notamment auprès de Bordeaux Métropole qui accompagnera l'évaluation RSO, au titre du contrat de co-développement.

Fait et délibéré le 19 Janvier 2016

LE MAIRE,



Patrick BOBET

* ONU : organisation des nations unies

** FAO : organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

